



# Municipalité de Lantier

---

## AVIS PUBLIC

---

### AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR ET RÉSUMÉ RÈGLEMENT 268-2026

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE:

Lors de la séance ordinaire du conseil le 8 juin 2026 le règlement portant le numéro 268-2026 a été adopté.

#### **RÈGLEMENT 268-2026 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Date d'adoption : 8 juin 2026  
Date d'entrée en vigueur : 9 juin 2026  
DONNÉ à Lantier ce 9<sup>e</sup> jour de juin de l'an deux mille vingt-six

---

Benoit Charbonneau,  
Directeur général et greffier-trésorier